



# LE MANUEL D'INFORMATIONS AUX PARENTS



# Camp Artistique

**ROBERVAL** 7 À 12 ANS

Service des Loisirs  
345, boulevard de la Jeunesse  
Roberval (Québec) – G8H 2N9  
Téléphone : 275-0202

## Table des matières

Mot du Service des Loisirs.....	3
Horaire d'une journée au camp .....	4
Accueil et départ .....	4
Absence de l'enfant.....	6
Le service de garde.....	6
En cas de maladie... ..	7
Médication.....	7
Lunchs .....	7
Tenue vestimentaire .....	8
Crème solaire .....	8
Procédures en cas de manquement aux règles .....	8
Règles de vie au Camp de jour.....	10
Politique de remboursement .....	11
Syllabus des ateliers .....	12-15

# Service des Loisirs de Roberval

## Deux (2) semaines de camp artistique pour l'été 2016

**Le camp artistique a été initié dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Roberval et le ministère de la Culture et des Communications, et en collaboration avec la Commission de la culture de Roberval.**

Une innovation pour notre milieu, qui ne manquera sûrement pas de plaire à bien des jeunes. Pouvoir s'adonner à quatre disciplines artistiques sera une expérience exceptionnelle. Un pas de plus pour le développement culturel du milieu robervalois.

Le Service des loisirs offre aux parents un document d'informations afin que vous ayez toujours en votre possession un outil de référence en cas de questionnement. Nous espérons que cette initiative saura vous satisfaire.

Nous souhaitons donc à tous un très beau camp rempli de plaisir et de nouvelles découvertes.

Tania Desbiens

Régisseuse de la bibliothèque et de la culture  
Service des loisirs de Roberval

# Horaire d'une journée au Camp Artistique

Lieu : Centre l'Envol (654, boulevard Saint-Joseph)

Heure	Activité
7h30 à 8h45	<b>Accueil (Contrôle des présences)</b> Service de garde <i>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent se présenter à entre 8 h 45 et 9 h</i>
9h à 9h15	<b>Rassemblement, prise de présences par les moniteurs et Début des activités</b>
12h à 13h	<b>Période de dîner</b>
15h45 à 16 h	<b>Fin des activités et rassemblement</b>
16h à 17h15	<b>Départ (Contrôle des présences)</b> Service de garde <i>*Note : les enfants qui ne sont pas inscrits au service de garde doivent quitter à 16h15</i>

## Accueil et départ

**But:** La politique d'accueil et de départ a pour but d'assurer une sécurité maximale de votre enfant en facilitant l'encadrement de ce dernier lors des transitions d'arrivée et de départ.

**Accueil:** Le matin, dès son arrivée sur le site, l'enfant doit venir donner sa présence au moniteur identifié à cet effet. Si vous avez une consigne particulière à transmettre au moniteur de votre enfant, vous pouvez le faire par le biais du moniteur qui prend les présences. Celui-ci notera votre message et s'assurera de le remettre à la personne concernée. Notez que l'arrivée doit se faire à 8 h 45 et 9 h car les activités débuteront à 9 h.

---

\* Si l'heure d'arrivée ou de départ devance 8h45 ou dépasse 16h15 des frais d'inscription au service de garde vous seront facturés.

**Départ :** Nous vous demandons de venir chercher vos enfants à la fin des activités du Camp, soit à 16 h. Afin de ne pas perturber le déroulement des activités du groupe, nous vous demandons de respecter l'heure de départ. Que ce soit dans le cadre du service de garde ou non, le parent de l'enfant doit se présenter au moniteur des présences et signer notre fiche pour confirmer le départ. Le moniteur des présences aura en sa possession une liste sur laquelle sera indiqué le nom des personnes autorisées à ramener l'enfant à la maison.

Lors du départ, la personne qui ramène l'enfant doit s'identifier afin d'avoir l'autorisation de quitter.

Par exemple : «Je me nomme *monsieur X*, je suis le père de ...»

*Note : Si vous désirez laisser votre enfant quitter par ses propres moyens (exemple à vélo) vous devez l'avoir spécifié sur le formulaire d'autorisation des départs rempli lors de l'inscription ou rempli sur le site Internet lors de l'inscription en ligne ou avoir fait parvenir une autorisation écrite aux moniteurs. Sans quoi, **aucun enfant ne pourra quitter sans la présence d'une personne responsable identifiée.***

## AUTORISATION DES DÉPARTS

Vous devez remplir l'autorisation des départs sur le formulaire fourni lors de l'inscription en personne ou bien sur celui que vous avez complété lors de l'inscription en ligne. Si vous devez modifier des informations au cours de l'été, veuillez communiquer avec le Service des Loisirs au 275-0202, poste 2303.

# Absence de l'enfant

Tous les jours pour une sécurité accrue, les présences sont prises à l'arrivée, au dîner et lors du départ. Nous ne prenons pas sous notre responsabilité le contrôle des absences de votre enfant.

Aucune gestion des absences n'est effectuée par le Camp Artistique. Ceci dit, nous prenons en charge votre jeune à partir de 7h30 ou après, au moment de son arrivée sur le site. Par contre, s'il est absent, vous ne serez pas contacté par les responsables.

## IMPORTANT :

- Pour toutes raisons, si votre enfant doit quitter plus tôt le site, nous vous demandons de nous faire parvenir une autorisation écrite.
- Si votre enfant n'est pas présent à 9 h, nous le considérons absent et il devient alors de votre responsabilité de l'amener à son groupe.

# Le service de garde

Du lundi au vendredi, un service de garde vous est offert au coût de 15 \$ par semaine/ par famille. Pendant ces périodes, les activités d'animation sont suspendues et une équipe de moniteurs veille à la surveillance des enfants.

**Heure de garde du matin:** \*\*\*Entre 7 h 30 et 9 h.

\*\*\*Avant 7 h 30, il n'y aura aucun responsable sur le site pour veiller à la sécurité de votre jeune.

**Heure de garde du soir :** \*\*\*Entre 16 h et 17 h 15

\*\*\*Après 17 h 15, des frais de retard seront applicables.

## FRAIS DE RETARD

Après 17h15, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes vous seront facturés par le Service des loisirs.

(Exemple : 17 h 15 à 17 h 30 = 6\$ par enfant)

## En Cas de maladie...

Pour son bien-être personnel et celui des autres enfants, nous vous demandons de garder à la maison votre enfant s'il est fiévreux ou s'il a une maladie contagieuse.

Tout jeune dont l'état de santé est précaire, qui n'est pas en mesure de suivre les activités de son groupe et qui demande des soins, sera retourné à la maison. Vous recevrez un téléphone de la part du formateur vous demandant de venir chercher votre enfant sur le site.

## Médication

Le parent reconnaît que l'administration de médicaments demeure une responsabilité parentale. Sauf en cas d'urgence, le parent reconnaît que le personnel du Service des loisirs se limitera à assister l'enfant dans l'administration des médicaments. Seuls des médicaments d'ordonnance, par voie buccale, accompagnés d'une prescription médicale valide seront acceptés.

## Les lunchs

Prévoir un lunch complet et équilibré qui contribuera au bon fonctionnement de votre enfant toute la journée. Ce dernier devrait comprendre :

- **2 collations** (a.m. et p.m.); Note : Éviter les sucreries et les chips comme collation
- **1 dîner;**
- **de l'eau potable** (en quantité suffisante pour la journée).


Aucun réfrigérateur ni four micro-ondes ne sont disponibles dans les locaux. Prévoir des repas qui se mangent facilement à l'extérieur.

**Les allergies alimentaires** se faisant de plus en plus fréquentes, nous vous demandons d'être attentifs aux aliments contenant des substances allergènes (arachides, noix, kiwis, œufs...). Conscientisez votre enfant à l'importance de ne pas partager son lunch avec ses amis et à ne pas accepter la nourriture des autres enfants. C'est dans une optique de prévention que nous vous demandons de prendre ces précautions. Pour notre part, nous nous assurerons d'apporter également des mesures préventives.

# Tenue vestimentaire

- Une tenue décontractée et adéquate;
- Pour les filles, les jupes et les robes ne sont pas appropriées.
- Un sarrau ou tablier ou un vieux chandail pour la peinture.
- **Vêtements de pluie et parapluie au besoin.**

## Crème solaire



**Crème solaire :** Nous vous demandons que votre enfant ait déjà reçu une première application de crème solaire à son arrivée au Camp artistique. Cette mesure maximisera le temps alloué aux activités de la journée.

**OBLIGATOIRE**: Le parent doit s'assurer que l'enfant a toujours **en sa possession** un contenant de crème solaire **identifié** à son nom et **approprié** à son type de peau. Des périodes d'applications seront prévues à l'horaire.

## Procédure en cas de manquement aux règles

La collaboration parent-équipe du camp artistique est primordiale au bon fonctionnement. De plus, pour assurer un meilleur suivi des enfants, une intervenante spécialisée travaillera en collaboration avec l'équipe du camp, votre enfant et vous. Dans le but de diminuer, voire même d'éliminer toutes formes de violence au camp, une nouvelle politique disciplinaire a été mise sur pied. Cette procédure, ayant comme principal objectif de lutter contre l'**intimidation**, se verra appliquée comme suit :

**Infraction 1** : Signature de l'infraction par le parent. Discussion afin de sensibiliser l'enfant au comportement fautif qu'il a commis.

**Infraction 2** : Signature de l'infraction par le parent. Discussion sur les conséquences négatives que peut apporter une autre mauvaise conduite.

**Infraction 3** : Signature de l'infraction par le parent. Journée de réflexion.



Infraction 4 : Signature de l'infraction par le parent. Rencontre avec Réjean Hudon (responsable du Service des loisirs), l'enfant, le parent, l'intervenante et le ou les formateurs.

Infraction 5 : Signature de l'infraction par le parent. Suspension pour une journée.

Infraction 6 : Signature de l'infraction par le parent. Expulsion du camp artistique pour le reste du camp.

*« Cette procédure est non négociable et a pour but d'assurer un environnement sécuritaire et agréable pour tous les enfants du camp. Si nécessaire, un système adapté à votre enfant peut être mis sur pied afin de susciter sa motivation. »*

## ENCADREMENT

Afin de lui fournir un encadrement le plus adéquat possible, nous vous demandons de mentionner les particularités de votre enfant sur le formulaire à compléter lors de l'inscription à la Bibliothèque ou sur le site Internet lors de l'inscription en ligne. Vous devez compléter obligatoirement ces questions au sujet de la santé de votre enfant. Si votre enfant est suivi par un intervenant ou s'il éprouve des difficultés particulières, nous vous demandons de nous en aviser. Toutes les informations demeureront confidentielles et ne serviront qu'à adapter notre intervention et l'environnement aux besoins de l'enfant.

En cas de possession de drogues ou d'alcool, notez que le renvoi de l'enfant pour le reste du camp est automatique et non négociable.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!

# Règles de vie au Camp artistique

- Respecter les consignes;
- Respecter les adultes et les autres jeunes. AUCUNE FORME DE VIOLENCE SERA TOLÉRÉE;
- Participer activement aux activités;
- Avertir mon formateur de tous déplacements;
- Dîner et prendre mes collations avec le groupe;
- Respecter les lieux;
- Respecter l'environnement;
- Prendre soin du matériel;
- Prendre soin de MES effets personnels. AUCUN VOL NE SERA TOLÉRÉ.

**BONNES VACANCES À TOUS!!**

*«La participation, le dynamisme et la bonne humeur sont les clés du plaisir au Camp artistique!»*



# Politique de remboursement

Aucun remboursement ne sera accordé avant le début du camp de jour et pendant le camp de jour, à l'exception des situations suivantes :

- Maladie ou blessure nécessitant un arrêt complet de la participation aux activités (sur présentation d'un billet de médecin);
- Déménagement (changement de municipalité);

\*Avant le début des activités : remboursement total du paiement soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.

\*Après le début des activités : remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration, et ce, calculé à partir de la date du certificat médical

Note : Après le 15 juillet 2016, aucune demande de remboursement ne sera acceptée.

Procédure : Pour toute demande de remboursement, adressez-vous au Service des loisirs de Roberval, 345, boulevard de la Jeunesse, Roberval, au numéro de téléphone 275-0202 poste 2303.

Dans le cas de renvoi d'un enfant du camp de jour, un remboursement au prorata des semaines réalisées et restantes sera accordé, soustrait d'un montant minimal de 10\$ en frais d'administration.



# La danse Hip-Hop avec Catherine Cauchon

## Semaine 1 : La danse Hip-Hop Autour du monde

### Objectifs :

- Développer les connaissances de base de la danse hip hop en faisant l'apprentissage des mouvements de base de ce style de danse.
- Apprendre une courte chorégraphie et être en mesure de faire les placements et les déplacements chorégraphiques nécessaires.

### Contenu :

- Réchauffement
- Travail sur la technique et les mouvements de base
- Apprentissage de la chorégraphie
- Création d'une partie de la chorégraphie
- Placements
- Étirements et travail de la souplesse

## Semaine 2 : Les animaux fantastiques : Alors on danse ?

### Objectifs :

- Approfondir les connaissances de base de la danse hip hop.
- Travailler les isolations et les mouvements fluides du corps.
- Apprendre une courte chorégraphie et être en mesure de faire les placements et les déplacements chorégraphiques nécessaires.

### Contenu :

- Réchauffement
- Travail sur la technique et les mouvements de base
- Apprentissage de la chorégraphie
- Création d'une partie de la chorégraphie
- Placements
- Acrobaties et « freezes »
- Étirements et travail de la souplesse

### Tenue vestimentaire :

- Vêtements extensibles et confortables et espadrilles.



# Atelier de création et d'enregistrement d'une Chanson avec Ian Fournier

## Objectif :

- Initier les jeunes à l'écriture, à la composition et à l'enregistrement d'une chanson ou d'une musique créative en groupe.

## **Semaine 1 : Autour du monde**

### Contenu:

- Recherche sur les pays pour trouver le style musical à explorer
- Exercices rythmiques et mélodiques pour composer la musique
- Improvisation vocale pour composer la mélodie
- Notions de base sur l'écriture de paroles
- Exercices et écriture de la chanson en sous-groupes
- Travail de chant et d'interprétation
- Répétition de la chanson
- Enregistrement des voix
- Mixage final de la chanson et gravure sur un CD

## **Semaine 2 : Les animaux fantastiques**

### Contenu :

- Discussion et exploration pour trouver notre animal fantastique (1 par groupe)
- Explorer musicalement quels sons le représentent le mieux
- À l'aide d'instruments et d'objets, construire une trame sonore
- Explorer la voix de notre animal par des sons ou des mots.
- Écrire un texte qui sera soit chanté ou soit récité
- Interpréter notre texte sur la musique
- Enregistrement des voix
- Mixage final de la chanson et gravure sur un CD

### Tenue vestimentaire :

- Vêtements confortables et décontractés



# Atelier de création d'un photoreportage

avec **Guillaume Roy**

**Semaine 1 : Photoreportage sur le thème Autour du monde**

**Semaine 2 : Photoreportage sur les animaux fantastiques**

## Objectif :

- Initier les jeunes à la prise de photographie et au journalisme en leur enseignant à raconter une histoire avec des images

## Contenu :

- Compréhension des notions de base de la photographie (lumières, prises de vue, formats, stabilité, échelles de plan, etc.)
- Familiarisation avec les équipements disponibles
- Exercices de prises de différents plans en sous groupe
- Comment raconter une histoire avec des images
- Échanges d'idées sur le thème de la semaine
- Exploration et prises de photos
- Sélection des meilleures photos
- Rédaction de textes pour accompagner les photos
- Impression et mise en page sur carton (ou mise en page pour une présentation virtuelle)
- Présentation des photoreportages en ligne (support à définir)
- Présentation au public

## Tenue vestimentaire :

- Être bien habillé pour prendre des photos extérieures peu importe les conditions climatiques. Amener un parapluie s'il pleut pour protéger l'appareil photo.



# Sculpture : Atelier de création 2 dimensions vers 3 dimensions

avec Thomas Melosh

## Semaine 1 : Les châteaux de sable autour du monde

Objectif et contenu:

- Réflexions sur différents types d'habitations autour du monde ;
- Réaliser à l'aide de techniques simples l'élaboration d'une **sculpture de sable** en équipe de deux sous le thème Autour du Monde ;
- Apprendre à concevoir un dessin en deux dimensions et le transférer dans un univers 3 dimensions ;
- Apprendre le travail d'équipe en partageant les tâches de réalisation.

## Semaine 2 : Créatures fantastiques

Objectif et contenu:

- Cours de dessins sur les caractéristiques animales et humaines ;
- Transfert des techniques de dessins du cours précédant vers la réalisation d'une **sculpture de personnage fantastique en argile rouge** ;
- Cours de peinture : découverte de texture et dégradé à appliquer sur la sculpture du personnage fantastique.

Tenue vestimentaire :

- Prévoir des vêtements pouvant être utilisés lors des ateliers impliquant : jouer avec le sable, l'argile et la peinture.